

Quelques informations concernant le Sud-Hainaut (Mons-Charleroi-Chimay)

Si vous ne souhaitez plus recevoir ces informations, faites-le moi savoir en envoyant un message à pierre.courtois@spw.wallonie.be

Informations PAC DS MR14 : voir plus bas

Événements

19- 20 /6 : Festival de l'Agroécologie et de l'Agriculture de Conservation des sols, Ferme de Freloux à Fexhe-le-Haut-Clocher



**Mercredi 19 et jeudi 20
JUIN 2024**

**le festival de
L'AGROÉCOLOGIE et
de L'AGRICULTURE de
CONSERVATION
FA²C**

www.festival-acs.be

Entrée gratuite

*pour plus
d'infos*

4^{ème} Édition

Recherche agronomique
Conférences
Démonstration dynamique

Machinisme spécialisé
Agrofourniture spécialisée
Essais agricoles

Plateformes de couverts
Agriculture Biologique
Conseil agricole

Appels à projets, candidatures

N/A



Pour vos déclarations de superficies 2024, vous pouvez introduire des **modifications** :

- avec augmentation du niveau de prime jusqu'au 31/5
- sans augmentation du niveau de prime jusqu'au 30/9

Flexibilité vu la difficulté d'effectuer certains semis (conditions climatiques), 2 cas de figure :

1. l'agriculteur a déclaré une culture mais elle n'est pas en place au 31/05 et elle sera en place au 30/06 → pas besoin de modification,
2. l'agriculteur a déclaré une culture qui n'est pas en place au 31/05 et finalement, ce sera autre chose au 30/06 → besoin d'une modification

Plus d'info, cf. [Flexibilité suite aux difficultés d'effectuer certains semis suite aux conditions climatiques actuelles - Willy BORSUS \(wallonie.be\)](#)

MR 14 : Rappel procédure

Cf. FAQ <https://agriculture.wallonie.be/home/aides/pac-2023-2027-description-des-interventions/faq/documents-a-telecharger---faq.html>

Après le 31/05 : Via eDS, l'agriculteur exporte un fichier listant les parcelles engagées dans la MAEC sols (MR14). Attention que la DS doit avoir été finalisée avant d'utiliser le fichier d'exportation qui y est lié, c'est-à-dire qu'il faut que le fichier soit exporté après les dernières modifications possibles et acceptation de la DM par la Direction extérieure, soit après le 31/05.

A partir du 15/6/2024 seulement et jusqu'au 15/7/2024 au plus tard : - Se connecter à REQUACARTO via son compte existant ou s'inscrire gratuitement pour créer un nouveau compte avec génération d'un identifiant et d'un mot de passe (<https://requacarto.cra.wallonie.be/>); - Utiliser l'interface REQUACARTO pour faire sa demande au laboratoire (un guide d'utilisation de l'interface sera mis à disposition des utilisateurs dès que possible) :

1. Sélectionner la demande d'analyse pour la MAEC sols (le laboratoire sera également désigné par l'agriculteur lors de cette étape) ;
2. Importer le fichier exporté de la DS après le 31/5 dans le logiciel REQUACARTO (cela permet d'injecter directement les parcelles engagées dans la MAEC sol et de les visualiser sur une carte) ; => attention, un fichier dont la date n'est pas postérieure au 31/5 ne pourra pas être pris en compte
3. Encoder certaines informations sur la conduite des parcelles (apports de matières organiques sur une période donnée pour une parcelle ou un groupe de parcelles gérées de la même manière) ;
4. Production automatique par REQUACARTO de la liste des zones homogènes à échantillonner par le laboratoire ;
5. **Finalisation de la demande d'analyse au laboratoire choisi** (celui de sa province) par l'agriculteur.

En fonction du résultat du point 4, l'agriculteur peut décider de ne pas finaliser sa demande. Dans ce cas, il doit via eDS, faire une demande de modification, et retirer sa demande d'aide de toutes les parcelles engagées en MR14


En vrac

CRA-W / Centre wallon de Recherches agronomiques

18 avril ·

 Votre avis sur l'adoption ou non de pratiques agricoles en faveur du climat compte.



 Enquête en ligne à destination des agriculteur·rices (15 min) <https://survey.fibl.org/index.php/858795?lang=fr>

Plus d'info : https://www.facebook.com/story.php?story_fbid=463654332682407&id=100071135333779&rdid=gveS3NTh82BakYDK



[Cliquez ici pour consulter la newsletter](#)

Newsletter Preventagri

<https://secteursverts.be/wp-content/uploads/2024/05/Newsletter-Mai-2024.pdf>



Formation en agriculture régénérative

Jérémy Rizoud revient à la Ferme Arc en Ciel les 19, 20, 21 et 22 septembre 2024

pour 3 formations complémentaires.

Il est recommandé de participer aux 3 formations mais il est tout à fait possible de venir à l'une ou l'autre.

Renseignements : Serge Peereboom paysan.serge@yahoo.fr